



FAX

LIEU - DATE : Fontenay-aux-Roses - 07 juin 2023

DESTINATAIRE(S) : *In fine*

NOMBRE DE PAGES : 5

N° DE RÉF : CEA/P-SAC/CCSIMN/2023/229

ÉMETTEUR : Le Directeur du CEA/Paris-Saclay

Objet : déclaration d'événement significatif

Je vous prie de trouver en annexe la déclaration d'un événement significatif relatif à l'entrée sans port du masque APVRF dans un local comportant une affiche du port du masque obligatoire du bâtiment 53 de l'INB 166.

Un compte rendu vous sera transmis dès que possible.

Christian BAILLY
Directeur du centre CEA/Paris-Saclay

Destinataires :

M. le Préfet des Hauts-de-Seine	01 47 25 12 44
	01 47 25 21 21
M. le Sous-Préfet d'Antony	01 43 50 57 90
M. le Président de l'ASN	01 46 16 44 33
M. le Directeur Général de la Prévention des Risques	01 40 81 10 65
ASN/DEU	01 46 16 44 36
DRIEAT – Unité Départementale des Hauts-de-Seine	ud92.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr
ASN/DRC	courrier@asn.fr
ASN/OLS	orleans.asn@asn.fr
IRSN/PSN-EXP/SSRD	courrier-externe-ssrd@irsn.fr
CLI FAR	cli-far@hauts-de-seine.fr

CEA

Centre CEA Paris-Saclay | 91191 Gif-sur-Yvette Cedex
T. +33 (0)1 69 08 77 89 | F. +33 (0)1 69 08 97 19
christian.bailly@cea.fr

Etablissement public à caractère industriel et commercial | RCS Paris B 775 685 019

Direction du CEA/Paris-Saclay

ISO 9001
ISO 14001
BUREAU VERITAS
Certification



Copies :

- AG ; AGA ; CAB-AG : secretariat.ag@cea.fr ; secretariat.aga@cea.fr ; secretariat.dircab@cea.fr
- HC (secrétariat)
- DSSN/DIR : P. Yvon, O. Kadouch, F. Vaufrey
- DSSN/SSGC : AR. Mairey, F. Goger, F. Doyen
- DSSN/SSN
- DSSN/SPHE : D. Lallemand
- PCDN : ccc@cea.fr
- IGN : Direction-ign@cea.fr
- DCOM : presse@cea.fr
- DRHRS (secrétariat)
- DJC
- DPCEPI/CJ (secrétariat)
- P-SAC/DIR
- P-SAC/DDSS
- P-SAC/CME
- P-SAC/DSPS
- P-SAC/DSPS/SPRE
- P-SAC/DSPS/FLS SAC
- P-SAC/DSPS/SST FAR
- P-SAC/DSPS/UAI
- P-SAC/DSST
- P-SAC/CQSE
- P-SAC/UCRP
- P-SAC/CCSIMN
- CAB-AG/MOA A&D : V. Gorgues, C. Richet
- DES/DDSS
- DES/DGCP
- DES/EC : F. Cordier
- DES/DDSD/DIR : C. Oudot, C. Beretti, D. Canas
- DES/DDSD/UADF
- DES/DDSD/UADF/BQSE
- DES/DDSD/UADF/SEID
- DES/DDSD/DTPI/S3N
- CAD/DIR : csn@dircad.cea.fr ; direction.cadarache@cea.fr
- MAR/DIR : M. Bedoucha, B. Martinez, F. Prat
- MAR/CSNSQ : M. Kerdelhue, T. Poyet, mar_dir_csnsq_courri@cea.fr
- GRE/DIR : B. Feignier, P. Charléty, V. Troesch
- DAM/DIF : J.P. Verger, T. Collin
- DAM/VA : M. Secheresse, H. Chollet, L. Jaskula
- DAM/CESTA : S. Barre, F. Llorca
- CSE P-SAC : F. Bentejac
- CSSCT Fontenay-aux-Roses : cssct-far@cea.fr

ANNEXE : FORMULAIRE DE DECLARATION D'EVENEMENT SIGNIFICATIF POUR UNE INB

DECLARATION D'UN EVENEMENT SIGNIFICATIF IMPLIQUANT LA SURETE, LA RADIOPROTECTION
OU L'ENVIRONNEMENT (INB)

Référence : CEA/P-SAC/CCSIMN/2023/229 Date : 07/06/23 Indice :

Description		
Site : FAR	INB : 166	Atelier/laboratoire/réacteur :
État de l'installation :	<input type="checkbox"/> en construction <input type="checkbox"/> en fonctionnement <input type="checkbox"/> en arrêt	<input type="checkbox"/> en CDE <input checked="" type="checkbox"/> en MAD/DEM <input type="checkbox"/> autre :
Activité de l'installation/atelier lors de l'événement	<input checked="" type="checkbox"/> en exploitation normale <input type="checkbox"/> en intervention	<input type="checkbox"/> en maintenance <input type="checkbox"/> en essais
Date et heure de l'événement : 01/06/2023		Date et heure de détection : 01/06/2023 dans la matinée
Libellé de l'événement : Entrée sans port du masque APVRF dans un local du bâtiment 53 de l'INB 166, comportant une affiche du port du masque obligatoire		
L'événement est-il générique ? : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non		
Si oui : site ou activité concernés :		
Domaines impactés et critère de déclaration correspondant :		
	<input type="checkbox"/> sûreté	critère :
	<input checked="" type="checkbox"/> radioprotection	critère : 10
	<input type="checkbox"/> environnement	critère :
Analyse préliminaire		
Description de l'évènement		
<p>Le 31 mai, les médias filtrants sur les prises de la ventilation d'extraction des locaux 008A et 010 du bâtiment 53 sont changés en fin de journée. Pour ces interventions, la ventilation (soufflage et extraction) reste en fonction. Même si le périmètre d'intervention de ces opérations est réduit, le port du masque est néanmoins obligatoire dans l'ensemble des locaux concernés. Un affichage ad'hoc est mis en place sur les portes d'accès des locaux. Une fois les filtres changés, le port du masque dans les locaux est maintenu dans l'attente des contrôles radiologiques réalisés par le SPRE pour s'assurer de l'absence de contamination surfacique sur les zones d'intervention, les déchets et la plateforme utilisée.</p> <p>Le 1^{er} juin dans la matinée, la situation n'a pas évolué et le port du masque est toujours imposé. Un technicien d'exploitation de l'INB en intervention sous masque dans le local 010 entend puis voit un intervenant d'une entreprise extérieure entrant dans le local 008A par le local 008. Cet intervenant ne porte pas son masque APVRF sur les voies respiratoires. L'intervenant est immédiatement « refoulé » hors du local par le technicien d'exploitation. Interrogé, cet intervenant indique ne pas avoir vu le panneau de port du masque obligatoire pourtant bien présent sur la porte d'accès du local 008A par le hall 008.</p> <p>Le technicien d'exploitation de l'INB alerte le responsable d'exploitation et la cheffe du bureau sûreté. L'intervenant qui n'a pas porté son APVRF est convoqué par le Chef d'installation puis envoyé au service médical pour réaliser des examens.</p> <p>Le 1^{er} juin en milieu de journée, le SPRE réalise les contrôles radiologiques surfaciques prévus à la suite de l'intervention de la veille (cf. infra). Ceux-ci révèlent l'absence de traces de contamination ; en conséquence, les locaux 008A et 010 sont déclassés et les affichages du port du masque obligatoire retirés.</p> <p>Le 2 juin 2023, après analyse, aucune contamination n'a été détectée sur les prélèvements de mucus nasal réalisés sur l'intervenant, ce qui montre qu'à stade il n'y a de contamination interne de l'intervenant.</p> <p>Les résultats des examens complémentaires (spectrométrie gamma) sont attendus pour la semaine 24.</p> <p>Nota : L'entreprise extérieure dont les deux intervenants sont à l'origine de l'événement significatif du 2 février 2023 (référence CEA/P-SAC/CCSIMN/2023/241 - Entrée sans le masque dans un local avec une affiche port du masque obligatoire au bâtiment 18 de l'INB 165) n'est pas celle de l'intervenant de la présente déclaration.</p>		

Détection de l'événement :	<input type="checkbox"/> action automatique – alarmes <input type="checkbox"/> inspection externe (ASN...) <input type="checkbox"/> conduite - constat opérateur <input checked="" type="checkbox"/> fortuite - observation individuelle hors procédure <input type="checkbox"/> maintenance	<input type="checkbox"/> essais, contrôles <input type="checkbox"/> retour d'expérience <input type="checkbox"/> surveillance, inspection interne <input type="checkbox"/> réexamen, réévaluation de sûreté <input type="checkbox"/> autre :
Origines présumées de l'événement :	<input type="checkbox"/> causes techniques <input checked="" type="checkbox"/> causes humaines <input checked="" type="checkbox"/> causes organisationnelles	<input type="checkbox"/> agressions externes <input type="checkbox"/> autre : Défaut matériel
Fonctions de sûreté impactées :	<input type="checkbox"/> criticité/réactivité <input type="checkbox"/> confinement <input type="checkbox"/> refroidissement	<input type="checkbox"/> fonctions supports <input type="checkbox"/> perte ou découverte de source radioactive <input type="checkbox"/> autre :surveillance radiologique
Conséquences sur les personnes : <input checked="" type="checkbox"/> aucune <input type="checkbox"/> évacuation sanitaire <input type="checkbox"/> blessure <input type="checkbox"/> contamination radiologique <input type="checkbox"/> contamination chimique <input type="checkbox"/> contamination microbiologique.		
Conséquences réelles : Aucune.		
Conséquences potentielles (sur la base de scénario réaliste) : Une contamination de l'intervenant ne peut pas être exclue mais elle est très peu probable compte tenu de la nature (géographiquement très localisé et généralement pas contaminant) des travaux réalisés en amont, de l'absence de traces de contamination mis en évidence par le SPRE a posteriori et de la durée réduite (une trentaine de secondes) de présence de l'opérateur sans son masque dans la zone à port du masque obligatoire.		
<u>Mesures correctives immédiates</u> : Rappel par le chef d'installation à l'employeur et à l'intervenant des règles concernant le port du masque lorsque celui-ci est rendu obligatoire : prise en compte impérative et respect des affichages en place.		
<u>Actions entreprises pour éviter le renouvellement de l'événement</u> : A définir après l'analyse des défaillances et des éventuelles actions inappropriées à l'origine de l'événement.		
<u>État final de l'installation et du matériel concerné</u> : Sans objet.		
Proposition de classement de l'événement		
<input type="checkbox"/> Au titre de la sûreté	<input checked="" type="checkbox"/> Au titre de la radioprotection	
Classement de base proposé : /	Classement de base proposé : 0	
Éléments de classement : /	Éléments de classement : Non-respect des consignes de radioprotection	
Facteur supplémentaire éventuel : /	Facteur supplémentaire éventuel : Sans objet	
Classement INES proposé : /	Classement INES proposé : 0	
Communication externe		
Une communication externe est-elle envisagée sur cet événement ? <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non		
Si oui : par qui ?	À qui ?	Quand ?
Responsable à contacter pour plus d'information		
Nom : CORLAY	Prénom : Laurence	Fonction : chef de la CCSIMN
Téléphone : 06 71 22 39 96	Télécopie :	Mel : laurence.corlay@cea.fr
Validation par le directeur d'établissement ou son représentant		
Nom : BAILLY	Prénom : Christian	Fonction : Directeur du centre CEA/Paris-Saclay
Signature :		
		